

DCL LSF - DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE POUR LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs professionnels**

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **136**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **13/12/2010**

Mots clés : **MOBILITE**, **COMMUNICATION OPERATIONNELLE**, **LANGUE**, **CECRL**

Identification

Identifiant : **617**

Version du : **20/05/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Arrêté du 13 décembre 2010 relatif au Diplôme de compétence en langue régionale](#)
- **Avis favorable du Conseil supérieur de l'éducation du 9 décembre 2010 (sur la base des enquêtes relatives à l'utilité sociale et de la réglementation proposée).**

Non formalisé :

- **Enquêtes d'utilité sociale auprès des ministères, des collectivités territoriales, des entreprises, des prescripteurs, des financeurs, des organismes de formation en langues.**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le DCL LSF atteste une compétence de communication opérationnelle en langue des signes française dans des situations professionnelles en conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- La certification n'est pour l'instant pas reliée à une certification professionnelle ou à un CQP, mais elle pourrait l'être.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Sur la base des capacités définies par le référentiel de certification, toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue des signes en situation professionnelle sont évaluées :

réception à l'écrit et en langue des signes française,
communication interactive en langue des signes française,
production à l'écrit et en langue des signes française
Les composantes pragmatique et linguistique de la communication sont évaluées.

Modalités générales

Mise en situation qui conduit à la réalisation d'une mission globale en langue des signes française.

Liens avec le développement durable

Aucun

Public visé par la certification

Tous publics

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le DCL LSF, diplôme professionnel de l'éducation nationale, est fondé sur le principe de l'évaluation positive de la compétence de communication en situation professionnelle. Il facilite :

l'insertion ;
la sécurisation des parcours ;
l'évolution professionnelle ;
la mobilité.

Pour un salarié, un étudiant, un particulier, il permet de communiquer son niveau de compétence et ses aptitudes linguistiques réelles. Il fiabilise les informations portées sur le CV.

Le DCL LSF valorise l'expérience personnelle et/ou professionnelle du candidat et non un processus de formation.

Pour l'entité utilisatrice

Pour une entreprise, le DCL LSF permet de mesurer la compétence communicationnelle et l'aptitude linguistique réelle d'une personne dans le cadre professionnel. C'est un outil utile pour :

appréhender le niveau de langue lors du recrutement de nouveaux collaborateurs ;
la gestion des compétences dans le cadre d'une mobilité, d'une promotion interne ;
l'élaboration du plan de formation des salariés.
Pour les partenaires institutionnels, les prescripteurs, les financeurs, les organismes de formation, le DCL LSF permet de développer et favoriser l'employabilité des publics (salariés ou demandeurs d'emploi).

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucune condition de nationalité, de formation, de diplôme ou d'activité professionnelle, n'est exigée. La certification s'adresse aux adultes (+ de 16 ans) sauf dérogation rectorale.

Compétences évaluées

Centre(s) de passage/certification

- Les centres d'examen du réseau des Greta, des Universités (Liste sur le site du DCL)

Sur la base des capacités définies dans le référentiel de certification, toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en situation professionnelle sont évaluées:

réception à l'écrit et en langue des signes française,
communication interactive en langue des signes française,
production à l'écrit et en langue des signes française
Les composantes pragmatique et linguistique de la communication sont évaluées.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveaux A2 à C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Le DCL LSF permet une évaluation positive de la communication globale sur différents niveaux du CECRL. Le candidat qui souhaite obtenir un niveau de performance plus élevé peut s'inscrire à une session ultérieure.

Durée de validité des composantes acquises :

Les niveaux acquis sont définitifs.

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Tout au long de la vie.

Matérialisation officielle de la certification :

Un diplôme de compétence en langue du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, signé du recteur, est remis au candidat avec la mention du niveau acquis.

Plus d'informations

Statistiques

3000 à 5000 personnes/an.

Autres sources d'information

<http://www.education.gouv.fr/dcl>

<http://eduscol.education.fr/cid46881/le-dcl-un-diplome-pour-le-monde-du-travail.html>

<http://eduscol.education.fr/cid48282/le-dcl-examen-information-inscription.html>